

L'Europe après la loi-programme Matinée débat à la CCIR hier

Le Quotidien, 1er avril 2008

La CCIR organisait hier une matinée-débat consacrée aux questions européennes, plus précisément au traité constitutionnel et aux enjeux de la présidence française de l'Union européenne. Deux sujets qui ne sont pas sans importance pour La Réunion.

Eric Magamootoo, Maurice Cérisola, Guy Dupont... Les représentants du patronat doivent avoir le sentiment de passer leurs journées ensemble depuis quelque temps.

Hier à la CCIR, il n'était pourtant pas question de la loi-programme. Yves Jégo parti la veille au soir, le thème avait changé mais pas son importance pour le développement économique de l'île puisque c'est l'Europe qui était à l'ordre du jour.

La CCIR avait choisi de consacrer une matinée au nouveau traité constitutionnel et aux enjeux de la présidence française de l'Union européenne (qui démarrera le 1er juillet).

Des sujets trop éloignés de nos préoccupations locales? "L'Europe est constamment présente dans notre vie", répond Eric Magamootoo. "La création d'emplois, la performance de notre économie, notre pouvoir d'achat, notre environnement, l'avenir du monde agricole...tout ça, ce sont des enjeux européens. Nous faisons partie de la grande famille qu'est l'Europe". Laquelle nous le rend bien sur la période 2007-2013. La Réunion bénéficiera de 1.9 milliards d'euros de crédits européens (soit autant que les autres DOM réunis) au titre de son statut de région ultrapériphérique (RUP). Cela en fait, et de loin, la région française la plus aidée par l'Europe.

Deux visions aux antipodes du traité

Dans ces conditions, et alors que de gros dossiers nous concernant vont venir sur le tapis (les accords de partenariat économique cette année et plus tard, l'octroi de mer, qui se termine en 2014), s'intéresser au nouveau traité constitutionnel n'est pas si déconnecté que cela des réalités locales.

Député européen, Margie Sudre a fait une présentation plutôt positive de ce traité de Lisbonne tandis que Denys Simon, professeur de droit public à l'Université, s'est attaché à en montrer les limites et même les aberrations.

Après le rejet de la Constitution par les Pays-Bas et la France, le traité constitutionnel signé le 15 décembre 2007 est pour l'Union européenne l'occasion d'une "remise en ordre de marche afin d'affronter ses grands défis", indique Margie Sudre. Le texte introduit plusieurs changements: les décisions ne se prendront plus à l'unanimité mais à la majorité (55% des pays représentant 65% de la population), la présidence du Conseil européen ne sera plus tournante mais stable avec un président élu par ses pairs

pour deux ans et demi tandis que le président de la Commission européenne sera élu par le Parlement européen.

Concernant plus spécifiquement La Réunion, l'article 299.2 du Traité d'Amsterdam est remplacé par deux articles: le 299 et le 311 bis qui "confortent la position des régions ultrapériphériques" et font que "La Réunion a sa place dans ce traité", décrit Margie Sudre. Pour le Député européen, ce texte est une "réelle victoire politique de l'Europe sur elle-même" à l'heure où se prépare une présidence française tournée vers "quatre priorités: l'immigration, l'énergie, l'environnement et la défense". Mais sans doute pas l'avenir des RUP sur lequel planche Margie Sudre, "en vue de consolider notre situation". Face à une demande croissante de pays pauvres, comme la Pologne dont le PIB n'est que de 25% de la moyenne communautaire contre 60% pour La Réunion, le combat est loin d'être gagné.

"J'insiste sur le fait que ces pays sont situés sur le continent européen et seront donc à un moment ou à un autre intégrés à ce marché alors qu'à La Réunion, nous resterons toujours très éloignés du continent" conclu Margie Sudre.

S'il est donc plus que jamais nécessaire de se mobiliser localement, Bruxelles a aussi sa part de travail selon Guy Dupont. "Il faut que l'Europe fasse un effort pour parler au cœur de ses citoyens". Un avis partagé par l'économiste Philippe Jean-Pierre. "Ce qui manque à l'Europe; c'est qu'on ne voit pas apparaître de projet européen, notamment en matière de recherche et développement ou de politique industrielle".

Cédric Boulland